

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 5-207-1914 promulguant le décret du 24 décembre 1913. (Promotion dans le ordres coloniaux).

n° 5-207-1914

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
28 janvier 1914

Numéro JO
n° 207 du 31/01/1914

Date du numéro
31 janvier 1914

VISAS

Le Gouverneur de la côte Française de Somalis et Dépendances, Officier de la Légion d'Honneur

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendu applicable à la Colonie par décret du 18 Juin 1884

Vu le décret du 21 décembre 1913, portant modification de l'article du décret du 16 mai 1907 réglementant les conditions de nomination et de promotion dans les ordres coloniaux :

TEXTE INTÉGRAL

Article premier. — Est promulgué à la Côte Française des Somalis pour être appliqué suivant sa forme et teneur le décret du 21 décembre 1913 susvisé.

Art. 2

Le présent arrêté sera enregistré, communiqué partout où besoin sera et inséré au Journal Officiel de la Colonie.

A. BONHOURS.